



les sans abri
conférence de consensus
PARIS - 29/30 novembre 2007

Fiche bibliographique n°3 : Les représentations sociales des personnes sans-abri

Résumé : *Les représentations des sans-abri dans l'opinion publique oscillent de façon régulière entre hostilité et hospitalité. Les médias véhiculent ainsi quatre postures éthiques et politiques principales : l'aide et la compassion, l'indignation et la défense des droits, la protection imposée et la répression. Les politiques publiques n'échappent pas à ces représentations, surtout quand les sans-abri se font plus visibles : cela se traduit notamment par une alternance historique de la prise en charge des sans-abri entre répression et assistance.*

Historiquement, les vagabonds et les indigents « valides » inquiètent car ils sont, selon Robert Castel¹, doublement exclus de la protection : ils n'appartiennent pas au monde du travail bien qu'ils soient valides, et ne bénéficient pas de la « solidarité rapprochée » puisqu'ils sont étrangers à la communauté. Aujourd'hui encore, les « SDF » ont une place bien particulière dans l'imaginaire collectif : ils représentent la figure la plus spectaculaire de la pauvreté urbaine.

Les recherches sur les représentations sociales s'intéressent à la façon dont la réalité sociale est appréhendée et désignée, et mettent en avant les mécanismes de construction de ces catégories. Comme le souligne Maryse Marpsat, « la façon dont les personnes sont continuellement l'objet de classements contribue à modifier les contours et le contenu des catégories. Mais la redéfinition permanente des « marges » est aussi, par contrecoup et comme en négatif, une redéfinition du « centre » »². Autrement dit, la définition et le classement des sans-abri permettent de comprendre les phénomènes d'exclusion en eux-mêmes, mais aussi les relations que la société entretient avec ses exclus.

Les notions de « pauvreté » et d'« exclusion » sous-tendent deux perceptions complémentaires d'une même réalité : l'une économique, l'autre davantage politique³. La « pauvreté » renvoie à l'insuffisance de revenu et s'explique essentiellement par la situation des individus à l'égard du marché du travail⁴. L'« exclusion » désigne plutôt un nouveau risque social, produit de mécanismes globaux qui relèvent du fonctionnement de la société. L'exclusion est une notion qui apparaît dans les années 1970, mais qui s'impose véritablement à la fin des années 1980 au moment où elle se distingue progressivement de l'idée d'inadaptation⁵.

¹ Castel R., *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

² Marpsat M., *Explorer les frontières. Recherches sur des catégories « en marge »*. Mémoire présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, Paris VIII, Documents de travail, 145, Ined, mai 2007.

³ Autès M., « Les représentations de la pauvreté et de l'exclusion dans la sphère politique et administrative », Onpes, *Les travaux de l'Observatoire 2001-2002*, La Documentation Française, 2002.

⁴ On sait ici toute la difficulté de la prise en compte des « travailleurs pauvres ».

⁵ Fassin D., « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux Etats-Unis et en Amérique Latine », *Revue Française de Sociologie*, XXXVII, 1996, pp. 37-75.

Le discours dominant sur la pauvreté et l'exclusion a deux traits récurrents : le phénomène de la pauvreté prendrait des formes nouvelles, et le nombre des sans-abri augmenterait dangereusement⁶.

Si les études sur les représentations sociales des phénomènes de pauvreté et d'exclusion abondent, l'image du sans-abri dans l'opinion publique reste peu étudiée en profondeur alors qu'elle soulève de nombreuses questions.

Les représentations des sans-abri dans l'opinion publique

Les sondages d'opinion, et l'enquête européenne Eurobaromètre permettent néanmoins de saisir comment globalement l'opinion publique se représente les phénomènes de pauvreté et d'exclusion⁷, et la situation des sans-abri au sein de ceux-ci, et de comprendre quelles sont les perceptions communes des causes et des risques de devenir sans-domicile. Mais, quels sont les écarts entre les représentations sociales et les réalités de la vie à la rue ? En effet, mises en parallèle avec la situation réelle, ces perceptions illustrent les préjugés véhiculés au sein de la société et les phénomènes de stigmatisation parfois infondés dont peuvent être victimes les sans-domicile.

« Les représentations sont essentiellement des systèmes d'oppositions qui se présentent comme des alternatives posées entre deux termes »⁸.

« *Bon* » pauvre versus « *mauvais* » pauvre

Une dichotomie est éternellement affirmée dans la population des plus démunis entre le « bon » pauvre et le « mauvais ». « *Ainsi s'opposent depuis des siècles les pauvres méritants et les autres, les mendiants dignes et indignes, les vagabonds « aptes au reclassement » ou non. Les appréciations du mérite, de la responsabilité ou de la dignité des pauvres varient. La ligne de partage évolue en fonction de l'aptitude individuelle au travail et de l'offre collective de tâches rémunérées* »⁹.

Maryse Bresson recense les principaux traits des sans-abri qui ressortent des portraits effectués par les médias : fainéantise ou mauvaise volonté à travailler, imprévoyance, manque d'hygiène, violence latente ou déclarée, alcoolisme, problème mentaux, manque d'affection (thème chrétien)¹⁰.

S'oppose ainsi une pauvreté spectaculaire critiquable et une pauvreté honorable. L'opinion publique distingue d'un côté les sans-abri, individus très désocialisés dont la société véhicule une image dramatique – fortement relayée par les médias –, et de l'autre côté, la réalité massive de la pauvreté et de l'exclusion faite d'individus ordinaires et malchanceux¹¹.

⁶ Gaboriau P., « L'enjeu social des discours sur la misère », in Gaboriau P., Terrolle D., *Ethnologie des sans-logis. Etude d'une forme de domination sociale*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 19-42.

⁷ Les études sur les représentations invitent à questionner également celles des travailleurs sociaux et celles des sans-abri eux-mêmes : comment les professionnels de l'insertion et du travail social se représentent-ils les publics dont ils s'occupent ? Comment les sans-abri se représentent les systèmes d'aide qui leurs sont destinés et les institutions chargés de les mettre en œuvre ? Ces deux questions ne sont pas abordées dans cette fiche qui se restreint aux représentations des sans-abri dans l'opinion publique et à leurs effets sur les politiques publiques.

⁸ Autès M., *op. cit.*, p. 94.

⁹ *Ibid.*, p. 66.

¹⁰ Bresson M., *Les SDF et le nouveau contrat social*, Paris, L'Harmattan, 1997.

¹¹ *Ibid.*

Déterminants individuels versus déterminants structurels

Les explications du phénomène d'exclusion liée au logement oscillent entre deux tendances. Deux justifications dominent sur le « devenir » sans domicile.

Les approches « misérabilistes » mettent en avant des variables individuelles comme l'alcoolisme, la maladie mentale, la toxicomanie, la rupture familiale. Ce modèle individualiste de justification a deux tendances : un modèle de culpabilité individuelle qui fait porter la responsabilité sur la personne à la rue, et un modèle pathologique ou infantile qui lui nie au contraire toute responsabilité. Les approches « déterministes » ou « populistes »¹² expliquent la trajectoire qui conduit à la rue par des variables structurelles telles que les conditions collectives d'emploi ou de logement, l'évolution des structures familiales,...

Les histoires justificatives avancées conjuguent généralement ces deux tendances : certaines personnes sont plus vulnérables dans un contexte structurel difficile. Mais selon les moments l'un des deux systèmes de justification domine.

L'enquête Eurobaromètre 2007

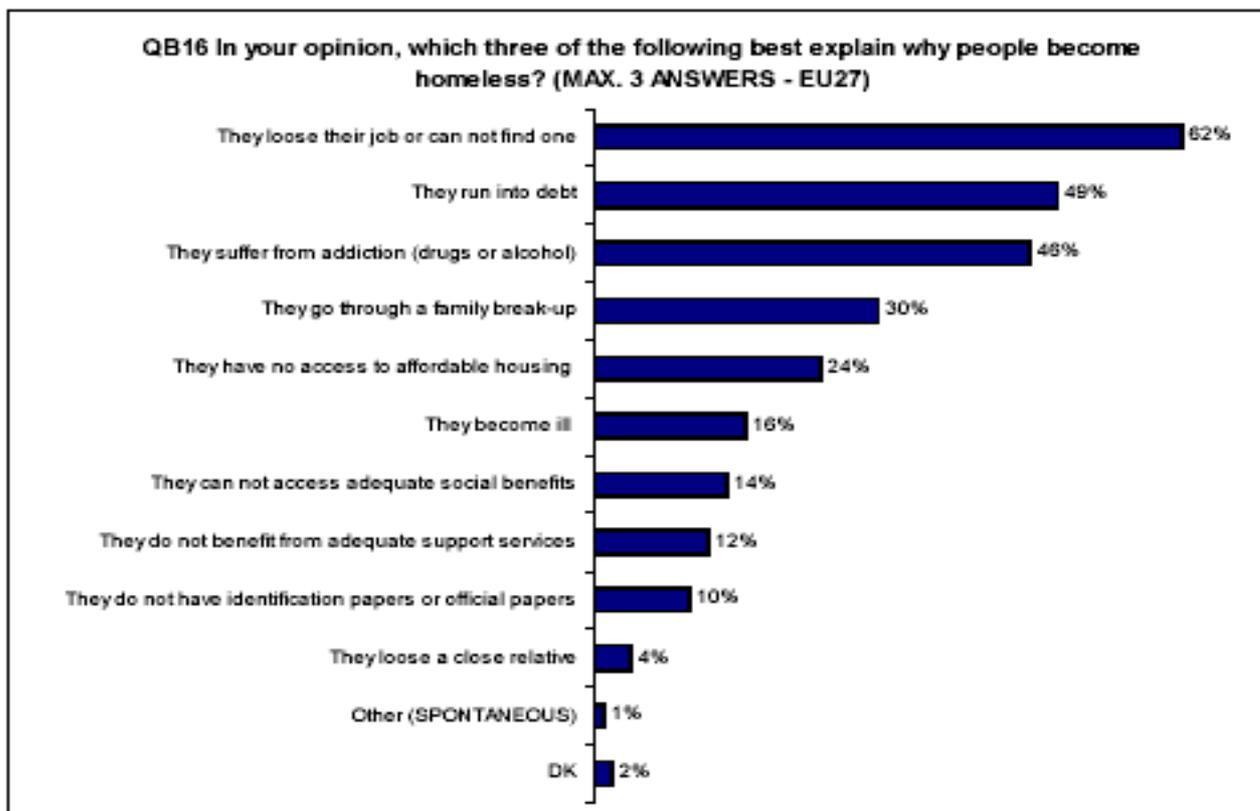
L'enquête Eurobaromètre de septembre 2007 met en lumière les perceptions des causes de l'exclusion liée au logement au sein des pays de l'Union Européenne.

C'est l'absence d'emploi qui est le facteur explicatif le plus important pour 62% des individus enquêtés. Cette perception est également partagée parmi les différents groupes sociologiques, mais déclenche davantage de différences entre les pays. La France est le pays qui y attache le plus d'importance : 82% des français enquêtés placent l'absence d'emploi comme la cause de l'exclusion liée au logement alors que seulement 32% des danois répondent ainsi.

Le rôle de l'addiction et le rôle de la rupture familiale entraînent davantage de divergences, entre les groupes sociologiques et entre les pays. 33% des personnes ayant des difficultés économiques pensent que les problèmes d'addictions expliquent de se retrouver à la rue, contre 56% des personnes n'ayant pas de problèmes économiques. Pour le rôle attribué aux ruptures familiales, ces chiffres passent respectivement à 21% et 39%. De même, 22% des français soulignent le rôle des addictions contre 82% des suédois, et 53% des danois soulignent le rôle des ruptures familiales contre 8% pour la Grèce.

Graphique n°1 : La perception de l'exclusion liée au logement selon les facteurs explicatifs « QB16 : selon vous, lesquels de ces trois facteurs expliquent le mieux pourquoi certaines personnes se retrouvent sans domicile ? »

¹² Le modèle déterministe est souvent qualifié de « populiste » pour reprendre les termes de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, dans *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard, 1989.



Source : Eurobaromètre, Septembre 2007.

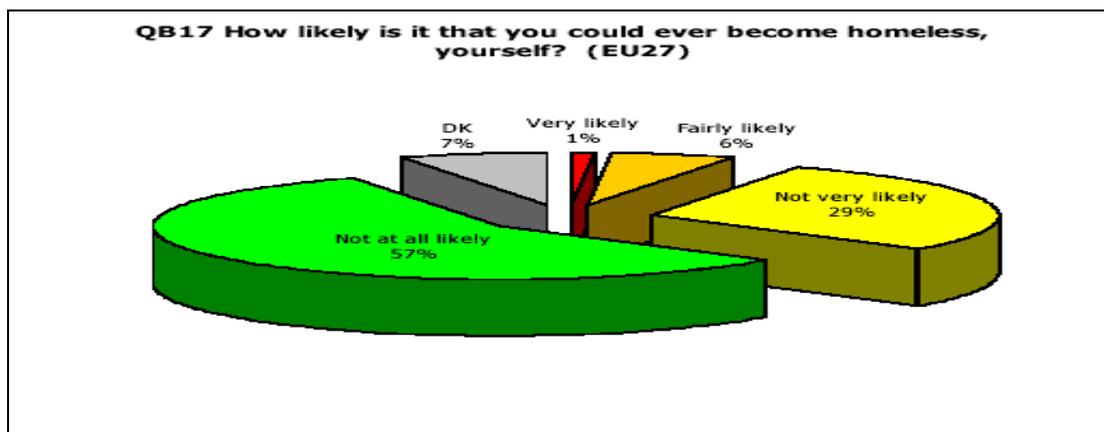
Une enquête de l'Onpes (Observatoire nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale) constate qu'en 2001, en ce qui concerne la perception de la pauvreté, une « inflexion dans le sens d'une mise en cause plus fréquente de la responsabilité individuelle plutôt que de l'environnement économique, social et culturel »¹³.

La perception du risque de devenir sans domicile (à l'image du risque de se retrouver au chômage) varie considérablement selon que le risque est collectif ou personnel. Un individu considère généralement moins probable qu'il se retrouve lui-même à la rue que la société en général. Les groupes qui craignent le plus de devenir un jour sans domicile sont les groupes les plus faibles économiquement. Un quart des personnes les plus vulnérables économiquement¹⁴ pensent qu'elles peuvent devenir sans-abri un jour, pour seulement 3% des deux catégories les plus riches.

Graphique n°2 : la perception du risque de devenir soi-même sans-abri

¹³ Caillot L., *Les travaux de l'ONPES 2001-2002*, p. 124.

¹⁴ Selon l'échelle de classification des situations économiques retenues par l'Eurobaromètre.



Source : Eurobaromètre, Septembre 2007.

Des perceptions sensibles à la conjoncture économique et aux saisons

Plusieurs auteurs ont mis en évidence l'oscillation historique des représentations des indigents et des sans-abri entre hospitalité et hostilité, entre pitié et anxiété¹⁵. Les analyses des représentations insistent sur le fait que les perceptions décrites sont effectivement sensibles à la conjoncture économique¹⁶ ainsi qu'aux saisons. Elles se déplacent au rythme des évolutions constatées sur le marché du travail, et « au rythme du mercure dans le thermomètre ». L'attention au problème des sans-abri oscille entre hospitalité l'hiver et hostilité l'été¹⁷.

Les représentations des sans-abri dans la presse écrite

Ces oscillations sont fortement liées aux représentations véhiculées par les médias. La presse tout à la fois construit les représentations sociales des sans-abri et les reflète.

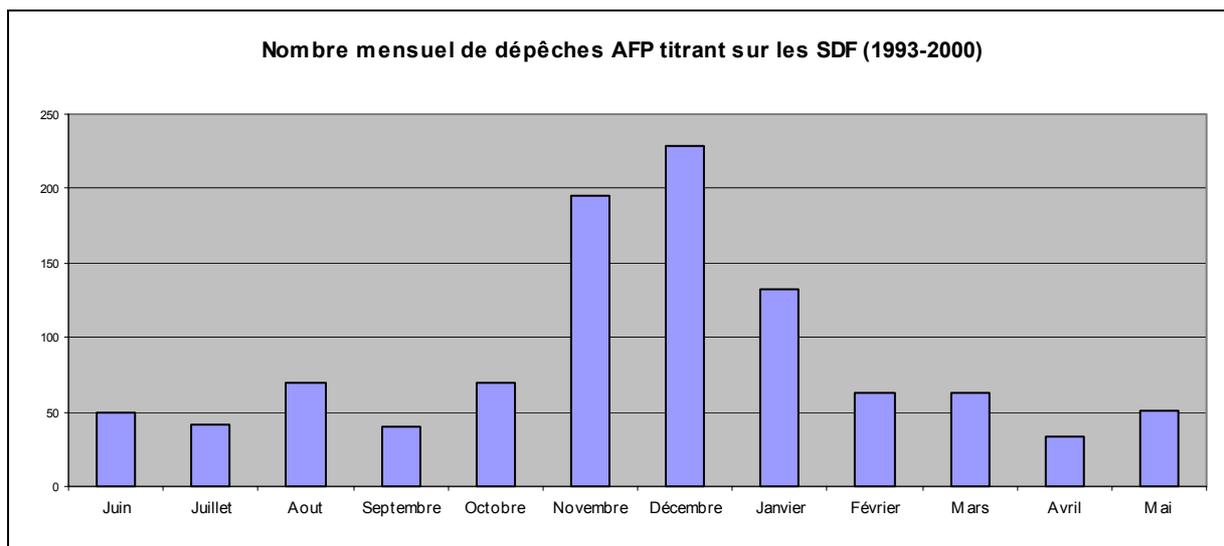
Les personnes à la rue sont médiatisées à des périodes particulières de l'année comme le montre Julien Damon en recensant les dépêches AFP titrant sur « les SDF » au cours de la période 1993-2000 (graphique suivant). Cette périodicité de l'attention médiatique se retrouve dans les autres pays européens¹⁸.

¹⁵ Geremek B., *La potence et la pitié*, Paris, Champs Flammarion, 1978 ; Lindert P. H., *Growing public : social spending and economic growth since the eighteenth century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004 ; Damon J., *La question SDF. Critique d'une action publique*, Paris, PUF, 2002.

¹⁶ Autès M., *op. cit.*, p. 95.

¹⁷ Damon J., *op. cit.*

¹⁸ Rapport de la Feantsa, *L'évolution des profils des sans-abri : les sans-abri dans la presse écrite. L'analyse des discours*, Novembre 2004.



Source : Damon J., *La question SDF*, Paris, PUF, 2001, p. 119.

Elisabeth Maurel¹⁹, qui analyse le contenu d'articles du *Figaro* et de *Libération* portant sur les sans-abri, met en évidence quatre postures éthiques et politiques à l'égard de cette population.

La posture de l'indignation et de la défense des droits revendique le droit à une justice équitable et dénonce l'impuissance des mesures répressives contre les sans-abri. Elle revendique également l'accès aux droits fondamentaux comme le droit au logement, le droit aux soins, le droit d'asile... La figure du sans-abri qui est sous-jacente est celle du « sans-droit » et aussi parfois celle de la victime active.

La posture de « l'aide compassionnelle » renouvelle partiellement une thématique ancienne en valorisant fortement les nouveaux services de l'action sociale tels que les Samu sociaux, les maraudes, les accueils de jour... L'implication personnelle des personnes qui sont auprès des sans-abri s'oppose, dans cette perspective, à la froideur bureaucratique.

La posture de la « protection imposée » est moins fréquente. Elle soutient les initiatives de mise à l'abri, même forcée, lors des périodes de grand froid, par « devoir d'assistance à personne en danger ». Les associations s'opposent généralement à cette position de maintien de l'ordre, détenue essentiellement par les acteurs institutionnels, et mettent en avant un argument moins éthique que fonctionnel : le risque d'invisibilité des sans-abri, la réaction des sans-abri étant de se cacher pour ne pas être emmenés contre leur gré. Cette position à l'égard des sans-abri est la forme modernisée des discours d'« hygiène sociale ». Elle s'exprime aussi par le phénomène NIMBY²⁰, qui se traduit par les résistances des associations de quartiers et des municipalités à l'installation d'un centre d'hébergement.

Enfin, la répression est la posture associée à une représentation des sans-abri comme « classe dangereuse » ou délinquant. Elle cible particulièrement les sans-abri qui apparaissent comme les plus asociaux et les plus violents : les jeunes et les étrangers. Le modèle prôné est celui de la « tolérance zéro ».

¹⁹ Maurel E., « Les représentations du sans-abrisme dans la presse écrite en France », in Feantsa, *L'évolution des profils des sans-abri : les sans-abri dans la presse écrite. L'analyse des discours*, Novembre 2004, pp. 7-14.

²⁰ De l'expression « Not In My Backward », en français « pas dans mon jardin ».

La traduction des représentations dans les référentiels d'action

Les études sociologiques et anthropologiques cherchent aussi à rendre visibles les représentations sociales qui fondent les réponses apportées par les pouvoirs publics. Comment les acteurs administratifs et politiques chargés de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion se représentent-ils ces phénomènes ? Comment leurs représentations se traduisent-elles dans des référentiels d'action ? Non seulement les représentations sociales ont une dimension cognitive de construction de la réalité, mais elles ont aussi une dimension normative d'orientation pour l'action : en simplifiant le réel, les représentations aident à construire des référentiels pour l'action. L'élaboration des politiques publiques est ainsi influencée par les représentations collectives.

Oscillation entre répression et assistance

Les politiques publiques hésitent entre répression et solidarité à l'égard des sans-abri, ou encore entre assistance – selon les pratiques traditionnelles de l'action sociale et du travail social, mesures d'aide et de secours – et insertion – c'est-à-dire intervenir pour favoriser l'accès des personnes au marché du travail. Cette hésitation a souvent comme fondement la représentation du problème qu'elles cherchent à résoudre. Ainsi, les évolutions des structures sociales des villes qui tantôt considèrent les marginaux comme « inutiles au monde », tantôt reconnaissent que leur état est le produit des évolutions urbaines expliquent l'alternance médiévale entre la « potence et la pitié »²¹.

Aujourd'hui, la prise en charge des sans-abri est encore fortement marquée par la qualification du problème public : les arrêtés anti-mendicité sont quasiment limités aux périodes estivales alors que c'est l'hiver que la mobilisation en faveur des sans-abri est la plus importante. La « politique du thermomètre »²² est une constante dans la prise en charge en urgence des sans-abri.

La désignation des cibles des politiques de logement

La politique du logement et les bénéficiaires qu'elle désigne illustre l'évolution des représentations à l'égard des exclus du logement depuis la seconde guerre mondiale en France. Elisabeth Maurel identifie ainsi trois temps successifs : le logement des pauvres, le logement des inadaptés sociaux, le logement des défavorisés²³.

Le logement des « pauvres » correspond aux années 1950 et 1960. Les années d'après-guerre sont marquées par la pénurie de logement et par la croissance économique. La problématique du logement est donc abordée sous l'angle de la pauvreté socio-économique. En l'absence de chômage de masse, c'est l'absence de logement qui est le signe le plus visible de la pauvreté.

Dans les années 1970, se substitue l'idée de logement pour les « inadaptés sociaux ». Alors que la pénurie de logement s'estompe progressivement grâce aux constructions neuves, le problème de la résorption des habitats insalubres – les bidonvilles des périphéries urbaines

²¹ Geremek B., *Les marginaux parisiens aux XIVèmes et XVème siècle*, Paris, Champs Flammarion, 1976.

²² Damon J., « L' « urgence sociale » au prisme de sa ligne budgétaire. Autour du « 47.21 » », *Revue Française des Affaires Sociales*, 1, 2001, pp. 13-35.

²³ Maurel E., « Les personnes défavorisées, une cible sociale incertaine », Acte du colloque « Les publics défavorisés : catégorisation, médiation », Janvier 2002.

– devient central. Il est alors davantage question des comportements sociaux des mal-logés que de leur précarité économique.

Enfin, c'est sous l'angle du logement des « défavorisés » que le problème se pose dans les années 1990. Le terme souffre néanmoins d'une certaine indétermination, et reflète davantage la sédimentation des catégorisations précédentes qu'il ne dessine un nouveau contour précis à la nouvelle cible des politiques de logement. Il en résulte que, confronté à cette indétermination, les acteurs locaux multiplient les filières spécifiques pour rendre opératoires les politiques publiques.

L'importance croissante de la « norme logement » aux côtés de la « norme travail »

L'analyse des représentations sociales de l'exclusion met en évidence la place centrale de la question du logement au sein de la notion d'insertion sociale et des mesures qui la prennent pour objectif²⁴. Les débats relatifs au texte de loi instituant le Revenu Minimum d'insertion en 1988 révèlent que le logement accompagne désormais le travail dans l'imaginaire collectif associé à l'insertion. Selon la sociologue Maryse Bresson, « la norme Logement se trouve hissée au niveau de la norme Travail »²⁵. « Les petits boulots et les minima sociaux ne garantissent pas d'avoir accès à un logement [...] La norme Travail, devenue floue, ne coïncide plus avec le contrat social et ce décalage révèle l'importance de la norme Logement comme déterminant à part entière de l'intégration/exclusion. »²⁶ La figure du SDF se situe désormais aux côtés de celle du chômeur de longue durée.

La visibilité des sans-abri dans l'espace public

La visibilité des sans-abri influe sur les représentations qu'ils véhiculent au sein de l'opinion publique. A l'inverse, les stratégies de survies que peuvent développer certains sans-abri s'appuient parfois sur le jeu des représentations sociales²⁷.

La relation entre sans-abri et politiques de régulation de l'espace public est un axe important de la recherche sur les sans-abri.

Depuis les années 1990, la visibilité des sans-abri s'est accrue dans l'espace public. Plusieurs auteurs avancent que cette visibilité est inextricablement liée à l'évolution des modes de régulation des espaces publics²⁸ vers une plus grande « porosité » de ceux-ci. Divers facteurs y ont contribué.

La décriminalisation du vagabondage et de la mendicité en 1994 s'inscrit dans une tendance à la baisse des arrestations des sans-abri depuis la fin des années 1960, en raison notamment de l'orientation des pratiques policières vers la lutte contre la criminalité. Moins « enfermées », les personnes vivant dans la rue deviennent plus visibles.

L'ouverture des espaces publics urbains engendrée par la disparition des contrôles à l'entrée des gares et du métro parisien facilite leur occupation par les sans-abri alors que les

²⁴ Bresson M., « Exclusion et « norme logement ». Pour une étude des représentations associées à la question sociale », *Sociétés Contemporaines*, 28, 1997, pp. 111-125

²⁵ Ibid, p. 115.

²⁶ Ibid, p. 226.

²⁷ Pichon P., *Survivre sans domicile fixe : étude socio-anthropologique sur les formes du maintien de soi*, doctorat, faculté d'anthropologie et de sociologie de Lyon II, 1995.

²⁸ Hypothèse formulée aux États-Unis par Snow D., Anderson L., *Down on their Luck* et en France par Damon J., *La question SDF*, Paris, PUF, pp. 71-74

espaces privés se referment : « Finis les porches accueillants, les entrées d'immeubles immédiatement accessibles, qui avaient offert jusque-là des espaces de transition ou de refuge, intermédiaires entre la rue et l'appartement personnel »²⁹.

Les politiques de réhabilitation des quartiers insalubres à partir des années 1970 ont deux conséquences : premièrement, la disparition d'un parc ancien de logements à faible loyer ; deuxièmement la disparition des « niches urbaines » où pouvaient se concentrer les sans-abri³⁰ – comme par exemple, les Halles, ancien haut lieu de « la cloche ». Julien Damon en conclut qu'« il est donc vraisemblable qu'on a assisté à une dispersion écologique du phénomène sans-abri. Moins concentrée, plus dispersée, mais présente dans un grand nombre de quartiers, la population sans-abri a de la sorte gagné en visibilité »³¹.

Pour Daniel Terrolle, ces mutations discrètes mais décisives révèlent une gestion urbaine contemporaine sécuritaire et finalement dissuasive pour les sans-abri, « envers de la solidarité avec les sans-abri »³². Ainsi par exemple, les bancs des villes sont modifiés et les parcs et jardins publics sont « surarrosés » en fin de journée pour éviter que des sans-abri s'y allongent.

Cette question du « nettoyage » des espaces publics dont sont victimes les sans-abri fait régulièrement l'objet de débats, à l'exemple de la controverse engendrée par les arrêtés municipaux anti-mendicité des années 1990³³ ou récemment par l'utilisation de produits répulsifs à Argenteuil, ou encore des tentes distribuées par Médecins du Monde ou déployées par les Enfants de Don Quichotte. Les élus locaux se demandent comment allier politique sociale et tranquillité publique, tourisme et solidarité, centre d'hébergement et phénomène NIMBY, accueil des sans-abri et opposition des riverains.

Enfin, Djemila Zeneidi-Henry émet l'hypothèse qu'on assisterait depuis très récemment à une nouvelle configuration spatiale des sans-abri qui cacherait un déficit de visibilité³⁴, en se fondant notamment sur l'exemple des « jeunes errants » moins présents dans les festivals.

²⁹ Terrolle D., « La ville dissuasive ou l'envers de la solidarité avec les SDF », *Espaces et sociétés*, 2004, p. 144.

³⁰ Bahr H., « The gradual disappearance of skid row », *Social Problems*, 15 (1), 1967, pp. 41-45.

³¹ Damon J., *op.cit.*, p. 74.

³² Terrolle D., *op. cit.*

³³ Les arrêtés municipaux anti-mendicité voient le jour au début des années 1990 dans les villes ensoleillées comme Montpellier, Tarbes, Toulon, La Rochelle... toutes tendances politiques confondues. Ils visent à interdire la manche du centre-ville pendant certaines périodes (et en particulier durant les festivals qui attirent les jeunes « zonards ») pour éviter leur visibilité aux touristes. Sont aussi parfois interdits les « occupations prolongées et abusives des rues », les « regroupement de chiens même tenus en laisse et accompagné de leur maître », Mougins V. *Les SDF*, Le cavalier bleu, 2005.